Contournement ferroviaire de l'agglomération lyonnaise

Synthèse de la Commission de concertation et de suivi

06 octobre 2026

SOMMAIRE

1. Préambule 3

2. Propos introductifs 4

3. Présentation du CFAL nord phase 1 5

4. Temps d'échanges 8

Opportunité du projet et dynamique du fret ferroviaire 8

Phasage du projet et articulation avec les autres projets ferroviaires 9

Résilience du réseau ferroviaire 10

Financement du projet 10

Circulations sur la ligne Lyon – Ambérieu-en-Bugey et coexistence fret / TER 10

Desserte de la gare de Lyon-Saint-Exupéry 11

Gestion hydraulique et compensations environnementales 11

Modalités du dialogue territorial 11

5. Forum ouvert autour de stands thématiques 12

Thématique Cadre de vie 13

Thématique Agriculture / Irrigation 15

Thématique Milieux naturels / Biodiversité 17

Thématique Rétablissements / Mobilités 19

6. Suites et clôture de la CCS 22

7. Annexes 23

Annexe 1 – Lexique 23

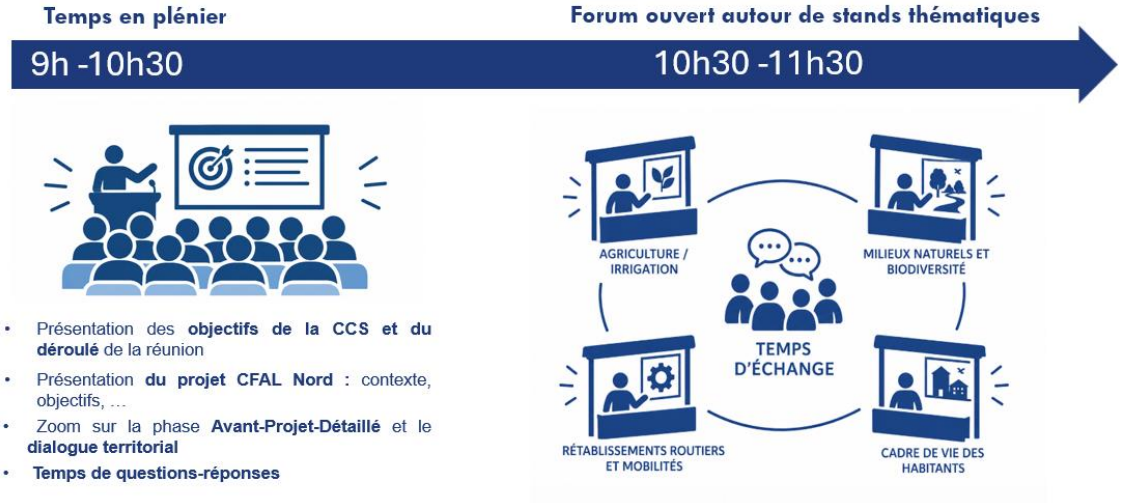
Annexe 2 – Liste des 106 participants ayant émargé 25

1. Préambule

La Commission de concertation et de suivi (CCS) du projet de Contournement ferroviaire de l'agglomération lyonnaise (CFAL) nord phase 1 est organisée sous la présidence du préfet du Rhône. Elle accompagne la phase d'avant-projet détaillé (APD) et réunit des parties prenantes des territoires concernés par la phase 1, afin de suivre l'avancement des études et du dialogue territorial avec les représentants locaux.

Le **06 octobre 2026 à Pusignan**, la préfecture du Rhône et SNCF Réseau ont organisé sa réunion de lancement, qui a réuni 106 participants (liste d'émargement en annexe).

L'ordre du jour de la réunion était le suivant :



Séquence en plénière

- Accueil de M. le préfet
- Propos introductifs de SNCF Réseau
- Présentation du CFAL nord phase 1
- Temps d'échanges

Séquence en stands dans le cadre d'un forum ouvert autour de 4 ateliers thématiques

Cette synthèse restitue les principaux éléments de présentation et d'échange de la séquence plénière. Elle présente également les supports de travail élaborés par SNCF Réseau pour le forum ouvert ainsi que les contributions formulées par les participants sur chacune des thématiques, sur la base de ces supports.

Ce document complète le diaporama présenté en séance. Pour faciliter la lecture, les numéros des diapositives correspondantes sont indiqués en rose.

2. Propos introductifs

Diapositives 2 à 9 du diaporama

Fabrice ROSAY, préfet, secrétaire général de la préfecture du Rhône et préfet délégué pour l'égalité des chances, rappelle l'importance du projet pour développer le fret ferroviaire et améliorer les transports du quotidien. Il précise que les études en cours doivent permettre de mieux définir son insertion dans le territoire, en tenant en compte notamment des enjeux liés au cadre de vie, à l'agriculture, à l'environnement ainsi qu'aux projets des collectivités et aux effets sur les lignes existantes.

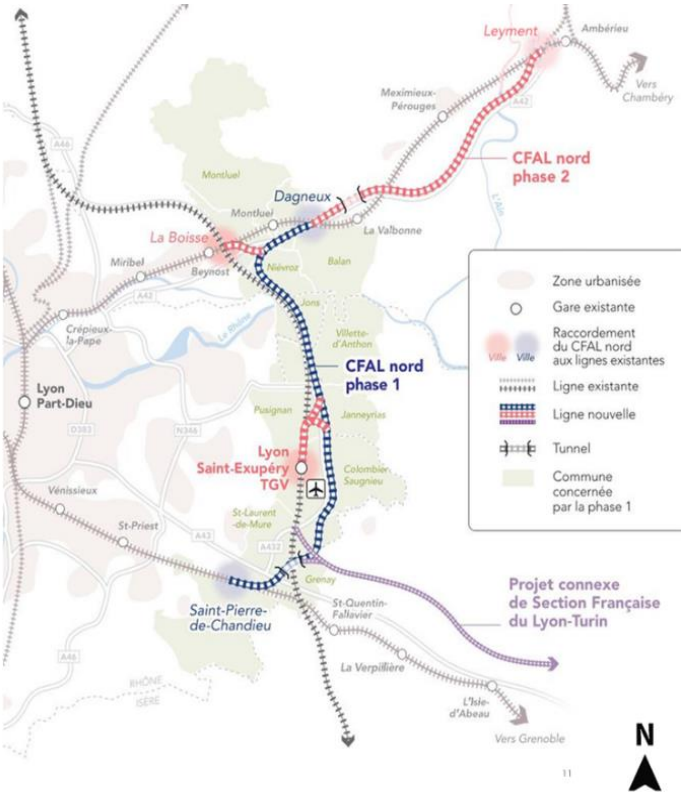
Matthieu COCHARD, directeur des projets de Section française du Lyon-Turin et du CFAL nord phase 1 chez SNCF Réseau, rappelle que SNCF Réseau assure la maitrise d'ouvrage du projet. Il souligne que le dialogue avec les acteurs du territoire doit contribuer aux études APD, engagées début 2025 et prévues jusqu'à fin 2027.

Samuel MAZZER du cabinet Nicaya, assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) de SNCF Réseau pour la concertation / communication, en charge de l'animation de la séance, présente le déroulé de la matinée et les règles des échanges.

3. Présentation du CFAL nord phase 1

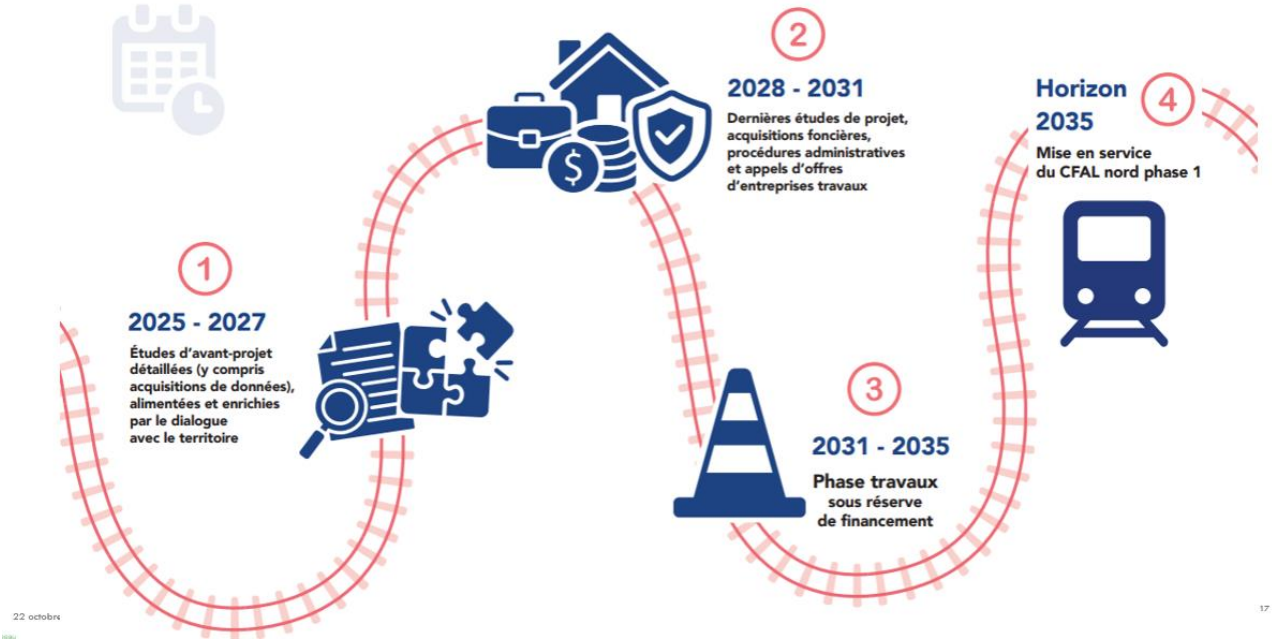
Diapositives 10 à 30 du diaporama

Jérémy POGLIO, responsable du projet CFAL nord chez SNCF Réseau, présente les principales caractéristiques du projet :

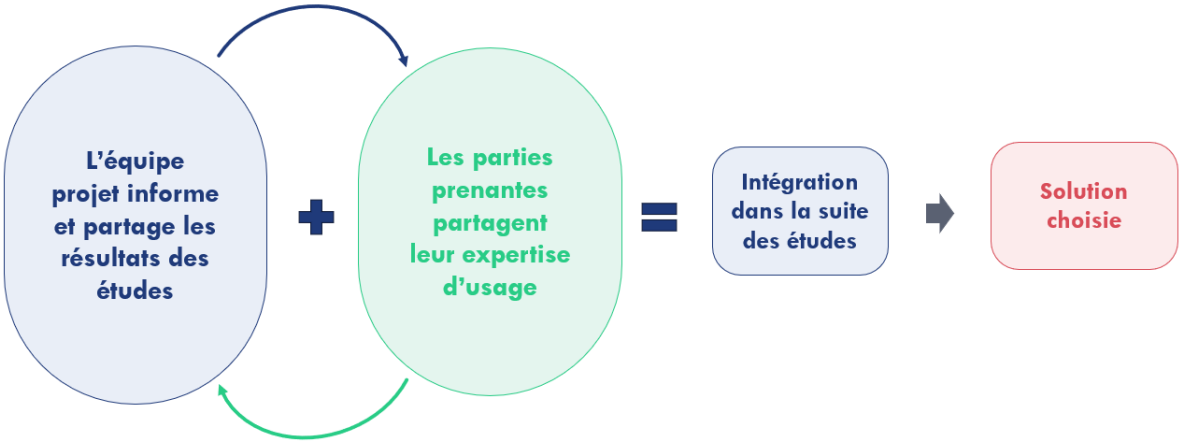


- **Tracé et phasage :** ligne nouvelle à double voie de 48 km entre la ligne Lyon – Grenoble et la ligne Lyon – Ambérieu-en-Bugey, ayant fait l'objet d'une déclaration d'utilité publique (DUP) en 2012. Sa phase 1 relie Saint-Pierre-de-Chandieu à Dagneux et est actuellement en études ;
- **Objectifs** : augmenter la capacité fret, la capacité voyageurs et permettre la connexion de la future Section Française du Lyon-Turin au réseau existant ;
- **Contexte et historique :** premières réflexions avant les années 2000, études préliminaires et d'avant-projet sommaire (2007-2009), DUP en 2012, puis réaffirmation du projet lors du débat public sur l'étoile ferroviaire lyonnaise (2019). La décision du Conseil d'État relative à la prorogation de la DUP est attendue en février 2027 ;

- **Études Avant-Projet Détaillé (APD) et calendrier :** études engagées en 2025 pour une durée de trois ans, financées à hauteur de 42 M€ (37 M€ par l'État, 5 M€ par la Métropole de Lyon), portant sur la conception technique du projet et son insertion dans le territoire. Le début des travaux est envisagé en 2031, pour une mise en service à l'horizon 2035 ;



- **Dialogue territorial :** démarche engagée depuis fin 2025 afin de travailler avec les représentants locaux à l'insertion du projet sur le territoire. Ce dialogue prend la forme d'échanges bilatéraux, de visites de terrain et de groupes de travail thématiques. Quatre premières thématiques de travail sont aujourd'hui suffisamment abouties pour que ces temps d'échanges multi-acteurs soient proposés à la CCS : cadre de vie des habitants / agriculture et irrigation / rétablissements routiers et mobilités / milieux naturels et biodiversité.



Pour aller plus loin dans la présentation du projet de CFAL nord phase 1, nous vous invitons à vous référer au document « Découvrez le CFAL nord à travers 10 questions » distribué en version papier lors de la CCS et également disponible en téléchargement sur le site internet du projet en cliquant ici.

4. Temps d'échanges

Diapositive 31 du diaporama

À l'issue de la présentation du projet, *Samuel MAZZER* (Nicaya) a invité les participants à poser leurs questions et à exprimer leurs points de vue.

Afin de faciliter la lecture de la synthèse, les échanges sont organisés selon les thématiques abordées par les participants (et non par ordre chronologique) : ainsi, une prise de parole d'un intervenant est restituée dans différentes thématiques.

Opportunité du projet et dynamique du fret ferroviaire

Rémi GAUTHIER, président de l'association des citoyens de la Côtière contre le CFAL (A3CFAL), indique que son association promeut le fret ferroviaire depuis plus de 20 ans. Il estime que le CFAL nord phase 1 ne représente plus qu'une « portion congrue » de l'ambition initiale d'un « TGV du fret », la plupart des projets connexes ayant été abandonnés.

Jean-Philippe FAVROT, 1er adjoint de la mairie de Béligneux, commune concernée par la phase 2, demande des statistiques sur l'évolution récente du fret ferroviaire et ne comprend pas pourquoi un projet fret est réalisé alors que la SNCF cherche à se débarrasser de Fret SNCF. Il s'interroge sur la nécessité d'un investissement aussi coûteux, alors que les modes de consommation ont évolué (achats en ligne, livraisons du « dernier kilomètre »).

Romain DAUBIÉ, député de la 2e circonscription de l'Ain, rappelle que chaque euro d'argent public doit être utile. Constatant la baisse du fret ferroviaire — d'environ 60 millions de tonnes par an en 2010 à 34 millions aujourd'hui —, il questionne la rentabilité du projet et considère que ces moyens pourraient être consacrés au renforcement des lignes de transport express régional (TER) existantes et alerte sur le risque d'opposition des habitants de la Côtière.

- *Matthieu COCHARD* rappelle que SNCF Réseau, en tant que gestionnaire d'infrastructure, assure la circulation de tous les trains de fret, quelle que soit l'entreprise ferroviaire. Il souligne la dynamique de croissance du fret ferroviaire, notamment du transport combiné. Pour accompagner cette évolution, une infrastructure performante est indispensable : le CFAL nord phase 1 constitue une première étape nécessaire, même si elle ne suffira pas à elle seule.

 Il rappelle que le projet répond à une double ambition : développer le fret ferroviaire et désaturer l'Etoile Ferroviaire Lyonnaise afin d'améliorer les transports du quotidien (notamment les TER). Ayant fait l'objet d'une DUP en 2012, le projet a vu sa pertinence confirmée lors du débat public sur l'étoile ferroviaire lyonnaise en 2019, puis par les rapports du Conseil d'orientation des infrastructures.

 Il précise enfin que les projets de développement du réseau, comme le CFAL nord phase 1, financés par l'État et les collectivités, ne se substituent pas aux investissements consacrés à la régénération du réseau existant. Les deux démarches sont complémentaires : il faut à la fois améliorer le réseau actuel et préparer l'avenir.

Phasage du projet et articulation avec les autres projets ferroviaires

Rémi GAUTHIER (A3CFAL) regrette que la « virgule » de La Boisse soit encore présentée. Il rappelle que le phasage a permis de rendre le projet finançable, la réalisation des deux phases correspondant selon lui au tracé le plus long, le plus coûteux et le plus impactant.

- *Matthieu COCHARD* indique que la virgule de La Boisse fait partie du projet couvert par la DUP de 2012, au titre de la phase 2 : elle ne relève pas de la phase 1 et ne fera pas l'objet d'études approfondies dans le cadre des études APD en cours.

Gilles RENEVIER, président de la Fédération Régionale des Associations Contre le Train en Zone Urbaine et pour le Respect de l'Environnement (FRACTURE) juge le phasage incohérent : une fois la phase 1 réalisée, le fret transitera par la ligne Saint-Fons – Grenay et la gare de Sibelin, en zone exposée aux risques industriels, sans sortir de l'agglomération. Il demande pourquoi ne pas réaliser en priorité un CFAL sud longeant la ligne à grande vitesse (LGV).

- *Jérémy POGLIO* indique que le CFAL nord phase 1 constitue une première marche permettant de développer à la fois les circulations de voyageurs et le fret. Initialement réfléchi avec le projet du Lyon-Turin, il répond aujourd'hui à un besoin immédiat : désaturer l'étoile ferroviaire lyonnaise afin de permettre le développement du service express régional métropolitain (SERM) lyonnais. Dans un premier temps, l'objectif est de reporter sur le CFAL nord les trains de fret qui circulent actuellement sur la ligne Lyon – Ambérieu-en-Bugey en passant par Lyon-Part-Dieu. À plus long terme, la mise en service du Lyon-Turin justifiera la réalisation de la phase 2.

Il souligne toutefois qu'aucun de ces projets — CFAL nord, CFAL sud, mise à 4 voies, etc. — ne peut, à lui seul, répondre à l'ensemble des besoins. Le réseau ferroviaire fonctionne comme un maillage : sa solidité, sa souplesse et sa performance reposent sur plusieurs lignes complémentaires. Le CFAL nord phase 1 en constitue un de ces maillons essentiels et une étape clé pour la suite.



Jean-Paul LHUILLIER de France Nature Environnement (FNE) Auvergne-Rhône-Alpes, indique soutenir le projet, qu'il considère comme urgent, aux côtés de la mise à 4 voies Saint-Fons – Grenay, prioritaire et indispensable au CFAL, et de la liaison Crémieu – Lyon. Il souhaite également une mise à 4 voies vers Ambérieu-en-Bugey.

Joël DUBOS, vice-président de la Fédération nationale des associations d'usagers des transports (FNAUT) Auvergne-Rhône-Alpes, souligne la complexité du raccordement de Saint-Fons, en zone couverte par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT). Il appelle à accélérer la mise à 4 voies Saint-Fons – Grenay, la concertation sur le CFAL sud et les études de la phase 2, nécessaires au développement des TER.

Gérard LAROZE, président de l'association Autrement Pour les Aménagements, les Contournements et l'Habitat de l'Est lyonnais (APACHE) et secrétaire de FRACTURE, estime que la mise à 4 voies Saint-Fons – Grenay, présentée comme destinée aux TER, servira en réalité au fret du CFAL nord, en pleine agglomération et à proximité de sites SEVESO. Il demande d'avancer sur un CFAL sud longeant la LGV, en y associant les associations.

Gérald PETITGAND, président de la FNAUT Auvergne-Rhône-Alpes, soutient la phase 1 qui, bien qu'imparfaite, permet d'avancer sur un projet attendu depuis plus de 30 ans. Il souligne que le CFAL est un prérequis au SERM et que la séparation des flux fret et voyageurs améliorera la régularité des trains du quotidien.

Résilience du réseau ferroviaire

Romain DAUBIÉ et Gérald PETITGAND soulignent la fragilité du réseau face aux fortes chaleurs, notamment des caténaires.

- *Jérémy POGLIO* rappelle que l'adaptation du réseau aux événements climatiques constitue un enjeu majeur pour SNCF Réseau. Dans le cadre du CFAL nord phase 1, la maîtrise d'œuvre travaille à renforcer la robustesse de l'infrastructure, notamment en recherchant des solutions pour limiter la dilatation des caténaires en période de fortes chaleurs. Les enseignements tirés de ces travaux seront également partagés avec les équipes chargées de la maintenance.

 Il précise également que le CFAL nord, en créant une maille supplémentaire dans le réseau, renforce la robustesse de l'exploitation. En cas de perturbation, il offre un itinéraire alternatif, notamment sur l'axe Saint-Étienne – Lyon – Ambérieu-en-Bugey.

Financement du projet

Rémi GAUTHIER s'étonne que la phase travaux reste « sous réserve de financement ».

Matthieu COCHARD précise que les études APD ont notamment pour objectif de fiabiliser le calendrier et le coût du projet. Une fois ce coût consolidé, les financements nécessaires aux étapes suivantes pourront être recherchés. Cette situation est donc normale à ce stade du projet.

Circulations sur la ligne Lyon – Ambérieu-en-Bugey et coexistence fret / TER



Rémi GAUTHIER craint que, tant que la phase 2 n'est pas réalisée, la circulation du fret supplémentaire entre Dagneux et Ambérieu-en-Bugey ne se fasse au détriment des TER, notamment en heure de pointe.

Romain DAUBIÉ s'interroge sur l'impact d'environ 200 trains de fret par jour pour les usagers des TER entre Dagneux et Ambérieu-en-Bugey.

Jean-Philippe FAVROT estime que les retards des TER sont surtout liés au pont de Saint-Clair et doute de l'amélioration apportée par le projet.

- *Matthieu COCHARD* reconnaît les difficultés rencontrées par les circulations actuelles sur cette ligne. Il précise que SNCF Réseau travaille en étroite coordination avec les équipes chargées du SERM lyonnais, sur la base d'hypothèses communes de croissance des trafics. Les premières études confirment la possibilité de faire coexister les trains de fret et les trains du quotidien. Les études APD permettront d'analyser concrètement les effets de circulations

supplémentaires sur la ligne existante entre Dagneux et Ambérieu-en-Bugey, notamment en matière de sécurité, de bruit et de fonctionnement global.

- *Jérémy POGLIO* confirme la coordination étroite avec les équipes de l'étoile ferroviaire lyonnaise. L'objectif est de garantir qu'un train de fret ne se substitue pas à un train de voyageurs, qu'il soit actuel ou futur. Cette organisation repose notamment sur la circulation de trains de fret la nuit.
- *Jérémy POGLIO* précise que, pour le pont de Saint-Clair, l'enjeu relève avant tout de l'exploitation. Le retrait de trains de fret de cet ouvrage libère autant de sillons, ce qui offre davantage de souplesse dans la gestion des circulations et augmente la capacité à faire circuler des trains de voyageurs.

Desserte de la gare de Lyon-Saint-Exupéry

Jean-Paul LHUILLIER demande que les raccordements voyageurs vers la gare de Lyon-Saint-Exupéry soient étudiés dès la phase 1, afin de valoriser cette gare à l'échelle européenne et de la rendre accessible sans passer par Lyon.

Joël DUBOS indique soutenir cette demande.

- *Matthieu COCHARD* précise que le raccordement de Lyon-Saint-Exupéry est bien prévu en phase 2 du projet couvert par la DUP. Il n'a toutefois pas été considéré comme prioritaire, car sa réalisation dépend de la volonté de l'autorité organisatrice des mobilités de mettre en place ce type de liaison, ce qui n'est pas envisagé à l'horizon de mise en service du CFAL nord phase 1.

Gestion hydraulique et compensations environnementales

Philippe BELAIR, maire de Montluel et président de la Communauté de communes de la Côtière à Montluel (3CM), estime que le CFAL va bouleverser le système hydraulique de la Côtière et demande que ce sujet soit traité en priorité, avec des mesures compensatoires locales.

Modalités du dialogue territorial

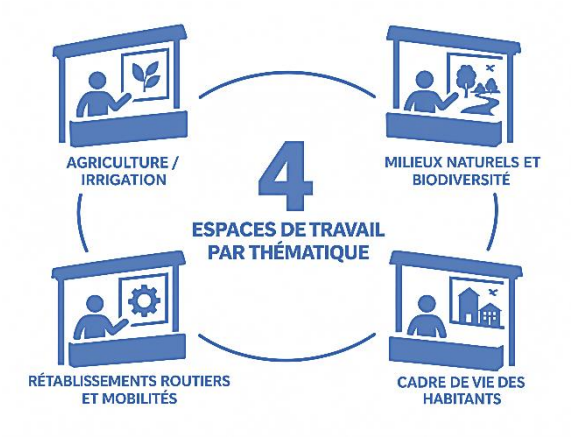
Romain DAUBIÉ estime qu'une réunion en soirée à Dagneux aurait permis de mieux associer les acteurs locaux.

5. Forum ouvert autour de stands thématiques

Diapositives 33 à 41

Samuel MAZZER présente le déroulé du forum et les quatre stands thématiques proposés par SNCF Réseau.

- Cadre de vie des habitants ;
- Agriculture et irrigation ;
- Milieux naturels et biodiversité ;
- Rétablissements routiers / agricoles et mobilités douces.



Ces quatre thématiques sont présentées en CCS car l'avancement des études du projet permet de proposer une démarche de travail pour traiter de ces enjeux avec les représentants locaux dans les prochaines semaines/prochains mois.

D'autres thématiques, identifiées par SNCF Réseau et/ou par des représentants locaux et importantes pour l'insertion du projet, seront également traitées durant la phase APD : par ex. eau et hydraulique, acquisitions foncières, occupations temporaires, développement local, travaux, …

Samuel MAZZER partage ensuite les consignes pour le forum ouvert : pour chaque stand, SNCF Réseau a préparé un support de présentation de la démarche thématique de dialogue territorial (calendrier, objets à traiter, parties prenantes à associer, …). Les participants sont invités à circuler librement d'un stand à l'autre et à apporter leurs contributions, à partir de la question suivante : « Que pensez-vous de la démarche de dialogue territorial qui vous est proposée sur cette thématique ? ».

Démarche de dialogue territorial élaborée par SNCF Réseau et proposée aux participants

Cadre de vie

Traiter les enjeux paysagers, architecturaux et acoustiques du projet

Dialogue territorial : calendrier proposé

Dialogue territorial
Études

2026			2027	
T2	T3	T4	T1	T2
État initial paysager / architectural + État initial acoustique		Définition des mesures d'insertion paysagère / architecturale et des protections acoustiques		Courant avril 2027 Programmes archi. / paysage / acoustique finalisé
Juin 2026 : mesures acoustiques		GT n°1 2e quinzaine Nov. 2026	GT n°2 Fév. 2027	

Composition du groupe de travail

3 ensembles géographiques identifiés

Ain
- CC de la Côtière à Montluel (3CM)
- Communes de Dagneux, Balan, Montluel, Niévroz et La Boisse
- Paysagiste-conseil de la DDT de l'Ain
- CAUE de l'Ain

Plaine de l'Est lyonnais
- CC de l'Est lyonnais & CC de Lyon St-Exupéry en Dauphiné
- Communes de Villette-d'Anthon, Janneyrias et Jons
- Paysagistes-conseil DDT Rhône et DDT Isère
- CAUE de l'Isère et du Rhône

Plaine de Chandieu
- CC de l'Est lyonnais & COLL'in Communauté
- Communes de Grenay, Saint-Pierre-de-Chandieu, Saint-Laurent-de-Mure
- Paysagistes-conseil DDT Rhône et DDT Isère
- CAUE de l'Isère et du Rhône



Objectifs et enjeux des groupes de travail

GT n°1 de la 2e quinzaine de novembre 2026 :
- Partager l'état initial acoustique / paysager / architectural
- Paysage / architecture : partager les orientations d'aménagement envisagées pour la suite
- Acoustique : partager les attentes en matière de protections acoustiques et les orientations de travail envisagées pour la suite

GT n°2 de fév. 2027 :
- Enrichir / compléter les propositions d'aménagement paysager / architectural et les premières solutions de protection acoustique élaborées après le GT n°1

Contributions des participants, sur la base de la démarche proposée

Acteurs à associer

- Acteurs à intégrer :
 - Colombier Saugnieu
 - Béligneux
 - Balan
 - Saint Laurent de Mure
 - Pusignan
 - Satolas-et-Bonce
- Associer les départements
- DDT et l'ensemble des services de l'État
- Syndicat Mixte BUCOPA (Bugey – Côtière – Plaine de l'Ain)
- Syndicat Mixte de Schéma de cohérence territoriale (SCoT), à associer sur toutes les thématiques
- Bâtiments de France à travers l'Unité départementale de l'architecture et du patrimoine (UDAP)
- CCI de l'Ain, du Rhône et de l'Isère
- Comment intégrer les industries (Ain) notamment sur la question de l'impact vibratoire
- Asso : FNAUT, ADULA, FNE AURA

Format et fonctionnement du dialogue territorial

- Avoir un mix élus / techniques dans les groupes de travail
- Préférence pour une tenue en soirée
- Réaliser le groupe de travail aussi à distance en visioconférence.

Sujets / enjeux à intégrer aux GT

- L'impact acoustique est à minimiser dès la source (phase travaux)
- Mesures vibratoires
- Grenay : impact sur le bâti par rapport aux tunnels
- Inquiétude sur la suppression du PN15 Balan
- Fermeture de route
- Insertion paysagère
- Mobilités douces
- Révisions de PLU à envisager
- Établissement public foncier : impact + surcoût Rhône
- Dagneux : inquiétudes sur les enjeux acoustiques et vibratoires
- Attention entreprise Hexcel

Autres enjeux

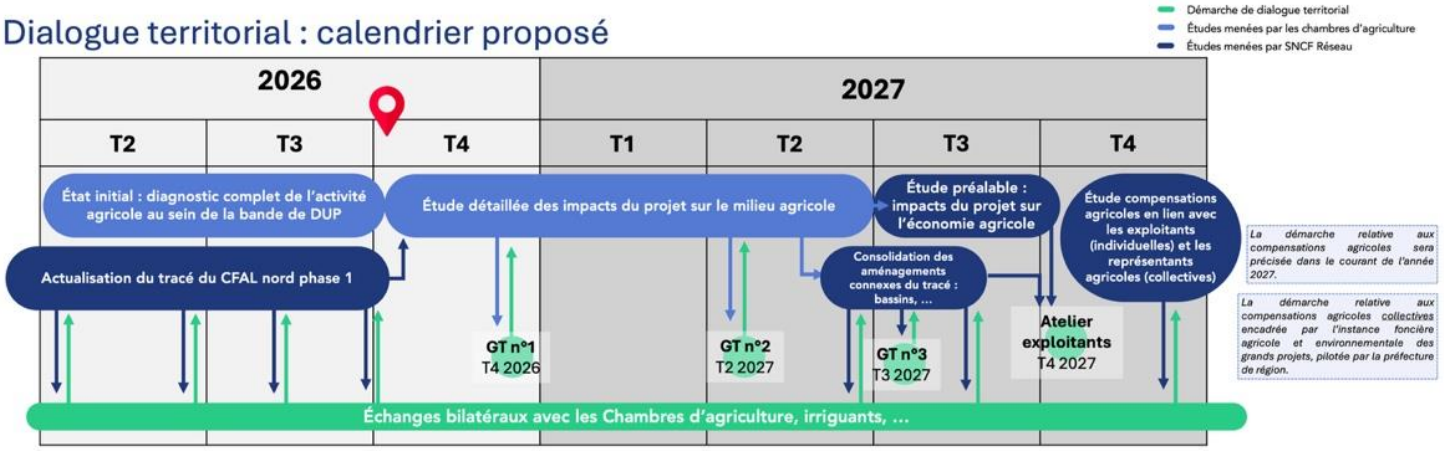
- Partage méthodo / calendrier des mesures acoustiques aux élus
- Éléments de langage à donner aux élus sur les mesures acoustiques
- Évoquer l'impact mais aussi l'enveloppe financière prévue
- Nom du groupe de travail « Ain » : parler plutôt de la Côtière

Démarche de dialogue territorial élaborée par SNCF Réseau et proposée aux participants

Agriculture / irrigation

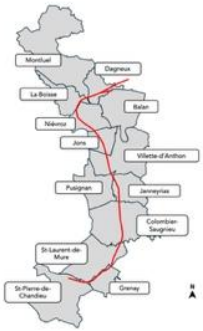
Traiter les mesures d'évitement puis de réduction des impacts sur le milieu agricole et les mesures de compensation agricoles

Dialogue territorial : calendrier proposé



Composition du groupe de travail

- CC de la Côtière à Montluel (3CM), CC de l'Est lyonnais, CC de Lyon St-Exupéry en Dauphiné & COLL'in Communauté
- Syndicat Mixte d'Hydraulique agricole du Rhône (SMHAR)
- Association Syndicat des Irriguants de l'Ain (ASIA), ASA de Jons, ASA de l'Est lyonnais, ASA de la plaine de Lyon Dauphiné & ASA du Val d'Ozon
- SAFER Auvergne-Rhône-Alpes
- Chambres d'agriculture de l'Ain, du Rhône et de l'Isère
- Élus des chambres d'agriculture (représentants exploitants)



Objectifs et enjeux des groupes de travail

GT n°1 T4 2026 :
- Partager les résultats de l'état initial
- Présenter la démarche d'études et de dialogue territorial à venir

GT n°2 du T2 2027 :
- Partager les premiers résultats de l'étude d'impact agricole
- Échanger sur les préconisations pour la démarche Éviter / Réduire / Compenser à intégrer dans le livrable de l'étude d'impact

GT n°3 du T3 2027 :
- Partager les premières mesures d'évitement / réduction des impacts sur le milieu agricole, conçues sur la base de l'étude d'impact et s'appuyant sur le GT2

Atelier exploitants du T4 2027 :
- Partager le tracé actualité du projet, intégrant les mesures d'évitement / réduction des impacts consolidées après le GT3

Contributions des participants, sur la base de la démarche proposée

Acteurs à associer

- Présence des élus est essentielle
- Départements : Rhône / Ain / Isère
- Toutes Association Syndicale Autorisée (ASA) : Plaine du Rhône, Villette d'Anthon…
- Association syndicale d'irrigation de l'Ain
- Oxyane
- Exploitants directement impactés (cf exploitants de Grenay dont la Chambre à Grenoble est trop éloignée)
- Syndicat Mixte BUCOPA
- La Valdonne et autres territoires limitrophes de la phase 2

Format et fonctionnement du dialogue territorial

- Travail à organiser Nord du Rhône, 2ème secteur au sud
- Pas de groupe de travail à partir d'avril – au plus tard en février / mars
- Groupe de travail à organiser en journée
- Planning à anticiper à minima 1 mois en amont, avec si possible l'ensemble des dates calées à l'avance

Sujets / enjeux à intégrer aux GT

- Démarche d'ensemble (multi-projets) à avoir sur le secteur (Grenay, St Pierre de Chandieu) pour bien prendre en compte les impacts globaux
- Intégrer la question de la réorganisation des parcelles
- Prise en compte des Périmètre de protection des espaces naturels et agricoles périurbains (PENAP – PAE)
- Prise en compte des impacts sur les labels PSE / carbone
- Prise en compte des impacts indirects sur les exploitations (suite à la suppression des silos par exemple…)
- Dans l'état initial, intégrer les questions économiques

Autres enjeux

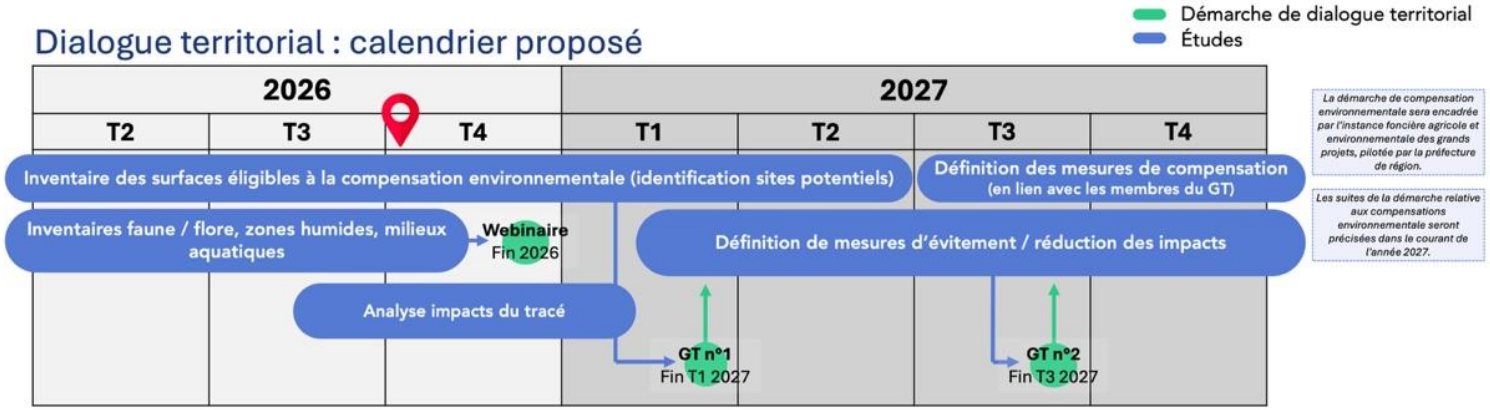
- Forte attente sur les compensations
- Forte attente de coordination entre l'ensemble des grands projets
- S'assurer auprès des services de l'Etat que les dernières informations / dispositifs réglementaires (ratios…) sont pris en compte, notamment sur les questions de compensations (mais pas uniquement).

Démarche de dialogue territorial élaborée par SNCF Réseau et proposée aux participants

Milieux naturels / Biodiversité

Traiter les mesures d'évitement et de réduction des impacts du projet sur les milieux naturels / la biodiversité et la démarche de compensation environnementale

Dialogue territorial : calendrier proposé



Composition du groupe de travail

3 ensembles géographiques cohérents identifiés

Ain
- CC de la Côtière à Montluel (3CM)
- Communes de Dagneux, Balan, Montluel, Niévroz et La Boisse
- DDT de l'Ain
- CEN Rhône-Alpes
- Associations environnementales: FNE Ain, ...
- Fédérations de chasse & pêche
- Chambre d'agriculture de l'Ain

Plaine de l'Est lyonnais
- CC de l'Est lyonnais & CC de Lyon St-Exupéry en Dauphiné
- Communes de Colombier-Saugnieu, Villette-d'Anthon, Janneyrias et Jons
- DDT du Rhône et de l'Isère
- CEN Rhône-Alpes et Isère
- Associations environnementales : FNE Rhône et Isère, APIE, Lo Parvi, ...
- Fédérations de chasse & pêche
- Chambre d'agriculture dru Rhône et de l'Isère

Plaine de Chandieu
- CC de l'Est lyonnais & COLL'in Communauté
- Communes de Grenay, Saint-Pierre-de-Chandieu et Saint-Laurent-de-Mure
- DDT du Rhône et de l'Isère
- CEN Rhône-Alpes et Isère
- Associations environnementales : FNE Rhône et Isère, APIE, ...
- Fédérations de chasse & pêche
- Chambre d'agriculture dru Rhône et de l'Isère



Objectifs et enjeux des groupes de travail

Webinaire fin 2026 :
- Partager le périmètre des inventaires réalisés, la méthode de travail, les premiers résultats, l'avancement des livrables, ...
- Partager les prochaines étapes d'études / de dialogue territorial

GT n°1 de la fin du T1 2027 :
- Partager les impacts du projet sur les milieux naturels & échanger sur les mesures prévues d'évitement / réduction de ces impacts
- Partager de premiers éléments d'inventaire de surfaces éligibles à la compensation & échanger sur les orientations envisagées pour la démarche de compensation environnementale

GT n°2 de la fin du T3 2027 :
- Partager les mesures d'évitement / réduction des impacts consolidées par SNCF Réseau après le GT1
- Partager un inventaire des surfaces éligibles à la compensation consolidé après le GT1 et les premières orientations pour les mesures compensatoires

Acteurs à associer

- Côtière de l'Ain :
 - Département 01
 - Syndicat mixte pour l'aménagement et la gestion de l'île de Miribel Jonage
 - Autres SAGES ?
- Plaine Est Lyonnais :
 - Syndicat mixte d'hydraulique agricole du Rhône (SMHAR)
 - Établissement public d'aménagement et de gestion des eaux (EPAGE) de la Bourbre
 - Pusignan
 - Département 69/38
 - SAGE Est lyonnais
- Plaine de Chandieu
 - Département 69/38
 - Sage Est lyonnais
- Sur les 3 compositions des GT
 - SAFER AuRA
 - Ligue pour la protection des oiseaux (LPO) AuRA
 - Élus des CA locaux + un représentant communal par commune
 - Asso Lo Parvi
 - FNAUT

Format et fonctionnement des instances

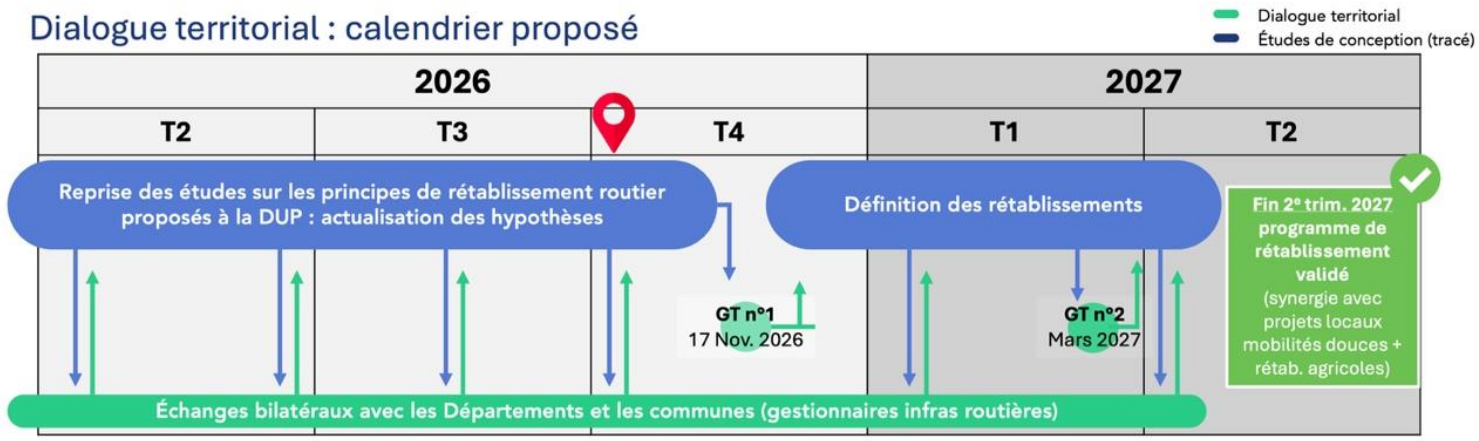
- Ajouter un GT hydraulique / ressource en eau ou plutôt un GT dédié « eau »
 - Nécessité de prendre en compte les documents SAGE approuvés en 2026 (dispositions / règles)
 - Ressource en eau
 - Zones de sauvegarde
 - Doctrine eaux pluviales
 - Remblaiements
 - Zones humides (en lien avec les eaux souterraines)
 - Transport de matières dangereuses (TMD)
- Bilatérale :
 - LPO Aura
 - Départements 69/01/38
- Sur le webinaire : souhait d'une réunion en présentielle

Démarche de dialogue territorial élaborée par SNCF Réseau et proposée aux participants

Rétablissements / Mobilités

Traiter les axes routiers / cheminements / voies douces impactées par le tracé et assurer leur rétablissement en cohérence avec les schémas de déplacement locaux

Dialogue territorial : calendrier proposé



Composition du groupe de travail

3 ensembles géographiques cohérents identifiés

Ain
- Région Auvergne-Rhône-Alpes
- Département de l'Ain
- CC de la Côtière à Montluel (3CM)
- Communes de Dagneux, Balan, Montluel, Niévroz et La Boisse
- Chambre d'agriculture de l'Ain
- CCI Ain
- SDIS Ain

Plaine de l'Est lyonnais
- Région Auvergne-Rhône-Alpes
- Départements du Rhône et de l'Isère
- CC de l'Est lyonnais & CC de Lyon St-Exupéry en Dauphiné
- Communes de Colombier-Saugnieu, Villette-d'Anthon, Janneyrias et Jons
- Chambres d'agriculture du Rhône et de l'Isère
- CCI Rhône et Isère
- SDIS Rhône & Isère
- Sytral
- Aéroport Lyon Saint-Exupéry

Plaine de Chandieu
- Région Auvergne-Rhône-Alpes
- Départements du Rhône et de l'Isère
- CC de l'Est lyonnais & COLL'in Communauté
- Communes de Grenay, Saint-Pierre-de-Chandieu, Saint-Laurent-de-Mure & Satolas-et-Bonce
- Chambres d'agriculture du Rhône et de l'Isère
- CCI Rhône et Isère
- SDIS Rhône & Isère



Objectifs et enjeux des groupes de travail

GT n°1 du 17 novembre 2026 :
- Partager les hypothèses de rétablissements routiers et agricoles actualisées après 2012
- Affiner ces hypothèses et définir les synergies avec les projets locaux de mobilités douces

GT n°2 de mars 2027 :
- Partager les propositions de rétablissements consolidées par SNCF Réseau après le GT n°1

Contributions des participants, sur la base de la démarche proposée

Acteurs à associer

- SCOT BUCOPA : impact reports circulation
- État
 - DREAL
 - DDT
- Coll'in Comm (Communauté de Communes des Collines du Nord Dauphiné) : VP + service aménagement territoire
- Communauté de Communes de Miribel et du Plateau (CCMP)
- St-Laurent de Mure
- Participation des assos
- Espace géographique de l'Ain et de l'Est lyonnais : France Nature Environnement (FNE) AuRA
- Espace géographique Plaine de Chandieu : Autoroute Ferroviaire Grand Gabarit (AFGF)
- Colombier Sagnieu aussi pour la plaine de Chandieu

Sujets / enjeux à intégrer aux GT

- Rétablissements + création
- Pas que voiture et camion mais aussi cycles ou transports en communs
- Créer / valoriser Installation terminale embranchée (ITE) pour la desserte des zones d'activité nord et sud
- Quid des accès routiers d'entrée et sortie de Grenay : 2 sur 3 sont impactés par les travaux RD 1006, RD 53d
- RD306-RD1006 saturée : quel report de trafic ?
- Quid de l'accès à Suez environnement à Satolas et St-Laurent de Mure ?
- St-Laurent de Mure :
 - Vision des mobilités liée à l'intermodalité avec autoroute ferroviaire et zone d'activité
 - Congestion zone de l'échangeur A432 vers Amazon / inquiétude avec trafic supplémentaire du fait de la plateforme AFGG
 - Accessibilité à la zone d'activité
- Pusignan : sujet de l'échangeur et de la mobilité du secteur liée au Tramway Lyon - Crémieu
- Créer des zones d'emploi en horaire décalé sans anticiper la mobilité douce de ces salariés ? en 2026 ? (A3CFAL)
- Communauté de communes de l'Est lyonnais (CCEL) : étudier la possibilité d'une voie de mobilité douce doublée au CFAL et en lien avec le Tramway Lyon - Crémieu

Autres enjeux

- Nom du GT Ain, le nom de l'espace géographique pourrait être Côtière de l'Ain

Format et fonctionnement du dialogue territorial

- Réaliser l'instance en visioconférence
- Faire les GT en soirée pour davantage de participation
- Ajout d'une instance / GT pour enrichir et travailler toutes les thématiques à l'échelle de chaque commune : transversalité

- Croiser les informations entre les différents acteurs (État, SNCF Réseau, EDF et projet EPR2, communes, collectivités, ...)
- Échanges bilatéraux avec la 3CM tout le long du projet
 - Intégrer le Parc industriel de la Plaine de l'Ain (PIPA) en bilatéral
 - Intégrer Béligneux (bilatérale, PN19 + phase 2)
- Prévoir une certaine marge en termes de temps disponible pour bien étudier l'ensemble des éléments lors des GT

6. Suites et clôture de la CCS

Diapositives 42 à 48

Jérémy POGLIO présente les suites de la démarche : les contributions recueillies ce jour seront analysées afin de préciser les sujets à approfondir, les acteurs à associer ainsi que les modalités / le calendrier des groupes de travail thématiques. Elles viendront notamment alimenter les réflexions sur le cadre de vie, l'agriculture et l'irrigation, les milieux naturels et la biodiversité, ainsi que les rétablissements, les mobilités et les déplacements.

En parallèle, les études APD se poursuivront jusqu'en 2027. Le dialogue territorial accompagnera leur avancement, avec des temps d'échange organisés aux différentes étapes pour partager les résultats, recueillir les observations des acteurs locaux et ajuster, lorsque cela est possible, les études et les démarches proposées.

Jérémy POGLIO remercie les participants pour leur présence et la richesse de leurs contributions. Ils rappellent que les échanges ont vocation à se poursuivre dans la durée.

Les participants peuvent adresser leurs questions et contributions à l'adresse **concertation.cfal@sncf.fr** et retrouver l'ensemble des informations sur le projet sur le site **www.cfal.fr**.

Les échanges se sont ensuite poursuivis de manière informelle autour d'un buffet.

7. Annexes

Annexe 1 – Lexique

3CM : Communauté de communes de la Côtière à Montluel

A3CFAL : Association des citoyens de la Côtière contre le CFAL

AFGF : Autoroute Ferroviaire Grand Gabarit

AMO : Assistance à maîtrise d'ouvrage

APD : Avant-projet détaillé

ASA : Association syndicale autorisée

BUCOPA : Bugey – Côtière – Plaine de l'Ain (SCoT)

CCEL : Communauté de communes de l'Est lyonnais

CCI : Chambre de commerce et d'industrie

CCMP : Communauté de communes de Miribel et du Plateau

CCS : Commission de concertation et de suivi

CFAL : Contournement ferroviaire de l'agglomération lyonnaise

DDT : Direction départementale des territoires

DREAL : Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement

DUP : Déclaration d'utilité publique

EPAGE : Établissement public d'aménagement et de gestion des eaux

FNAUT : Fédération nationale des associations d'usagers des transports

FNE : France Nature Environnement

GT : Groupe de travail

ITE : Installation terminale embranchée

LGV : Ligne à grande vitesse

LPO : Ligue pour la protection des oiseaux

M4V : Mise à quatre voies

PENAP : Périmètre de protection des espaces naturels et agricoles périurbains

PIPA : Parc industriel de la Plaine de l'Ain

PLU : Plan local d'urbanisme

PN : Passage à niveau

PPRT : Plan de prévention des risques technologiques

SAFER : Société d'aménagement foncier et d'établissement rural

SAGE : Schéma d'aménagement et de gestion des eaux

SCoT : Schéma de cohérence territoriale

SERM : Service express régional métropolitain

SEVESO : Classement des sites industriels présentant des risques d'accident majeur

SFLT : Section française du Lyon-Turin

SMHAR : Syndicat mixte d'hydraulique agricole du Rhône

TER : Transport express régional

TMD : Transport de matières dangereuses

UDAP : Unité départementale de l'architecture et du patrimoine

Annexe 2 – Liste des 106 participants ayant émargé

Classement par ordre alphabétique du nom de famille. Les membres de l'équipe-projet sont indiqués en rose.

Nom Prénom	Entité, fonction
ALEMANY Arthur	CC LYSED
ALLABOUVETTE Pascal	Mairie de Pusignan
ALLAROUSSE Virginie	Sénat, Collaboratrice du sénateur Damien MICHALLET
ARDIET Damien	Safer AuRA, Directeur départemental Ain
AREND Flore	Safer AuRA, Conseillère foncier
ARNOL Cyrille	Mairie de Colombier Saugnieu, Adjoint à l'urbanisme
AUGOYARD Anne-Charlotte	SNCF Réseau, Chargée de mission développement durable
AUQUIER Sandrine	Mairie de Colombier Saugnieu, Maire
BARABAS Camille	SNCF Réseau, Responsable Foncier
BARSKY Luc	DDT de l'Ain, Directeur départemental adjoint
BASSET Xavier	Mairie de Dagneux, DGS
BELAIR Philippe	Mairie de Montluel, Maire
BERTHIER Cyril	Député Jean-Luc FUGIT, Collaborateur
BERTHO Corentin	3CM, Directeur milieux aquatiques et espaces naturels
BERTRAND René	Mairie de Montluel, Adjoint Finances - Agriculture
BEUZELIN Julie	CC de Miribel et du Plateau, Chargée de mission mobilités
BOSSUT Xavier	Mairie de Pusignan, Conseiller délégué
BOUVIER Patrick	Mairie de Balan, Adjoint
BOUZIANE Wahid	Département du Rhône, Directeur-Adjoint Voirie
BOUZON Tim	Attaché Parlementaire
BRAILLARD Michel	Mairie de Saint Laurent de Mure, Adjoint au Maire
CANARD Valentin	Nicaya, consultant
CATHERINEAU Martin	Chambre d'Agriculture de l'Ain, Chargé de mission aménagement
CAUGNON Patrick	Mairie de Satolas-et-Bonce, 1er Adjoint
CERDA Michel	Mairie de Pusignan
CHABRE Linnéa	Chambre d'Agriculture 38, Conseillère Aménagement
CHAMPAULT Mathieu	SAGE Est lyonnais, Responsable de mission
CHARLES Michèle	A3CFAL, Membre du bureau
CIRILLO Lisa	DREAL, Chargée de mission pôle Métropole lyonnaise
COCHARD Matthieu	SNCF Réseau, Directeur de projets CFALN et AALN
COLIN Laurine	SEPAC
CORMORANT Fabrice	CD 69
CROST Didier	Chambre d'Agriculture 38, élu - représentant foncier
CURT Régis	APIE, Administrateur
DALMASSO Guillaume	SNCF Réseau, AMO Environnement et Procédures
DANEVA Nadya	LPO Rhône, bénévole
DAUBIÉ Romain	Assemblée nationale, Député de l'Ain (2e circonscription)
DAVID Nicolas	SGAR AuRA, Chargé de mission infrastructure et mobilité
DESINDE Christian	Mairie de La Boisse
DESMARIS Céline	DDT de l'Ain, Cheffe du service Connaissance et accompagnement des transitions
DETRE Jean-Christophe	Mairie de Niévroz, Maire
DUBOS Joël	FNAUT-AuRA - DARLY, Vice-Président
ESTEVES Angélique	Mairie de Niévroz, 1ère Adjointe
FARFOUILLON Didier	Chambre d'Agriculture de l'Ain, Vice-président
FASSINOT Christine	Mairie de Grenay, Maire
FAVROT Jean-Philippe	Mairie de Béligneux, 1er adjoint
GAITET Jean-Pierre	Département de l'Ain, Conseiller départemental délégué
GAUTHIER Rémi	A3CFAL, Président
GENILLON André	Mairie de Satolas-et-Bonce, 3ème Adjoint
GHERBEZZA Françoise	Mairie de Pusignan, Maire
GINDRE Bruno	Mairie de Villette d'Anthon, Maire
GIRAUD Emmanuel	CCEL, Directeur Aménagement et Développement
GOETHALS Sébastien	Département de l'Isère - Territoire Porte des Alpes, Directeur

Nom Prénom	Entité, fonction
GONTARD Laurence	Nicaya, consultante
GOOSSE Juliette	Nicaya, consultante
GOUVERNEUR Christian	Mairie de Bressolles, Maire
GROSSI Jean-Luc	CEN - Isère, Chargé de Projet
HENRION Gabrielle	Chambre d'Agriculture du Rhône, Conseillère Foncier Urbanisme
HISSETTE François	SNCF Réseau, Responsable Plateau SYINERGY
HOCHBERG Marie	SNCF Réseau, Chargée de mission développement durable et biodiversité
IBANEZ Raphaël	CCEL, 1er Vice-président
IDDER Fadoua	Député Romain DAUBIÉ, Collaboratrice parlementaire
JARRY Michel	FNE AURA, Président
JONCOUR Tiffany	Députée
KRAAK Nicolas	SMHAR, Directeur
LAROZE Gérard	APACHE Mions, Président
LHUILLIER Jean-Paul	FNE AURA, Pilote du réseau Transports et Mobilités Durables
LONGEFAY Romain	Chambre d'Agriculture du Rhône, élu - agriculteur
MAGNARD Aurélie	DDT de l'Isère, Cheffe du service Aménagement Nord-Ouest
MAZENOD Stéphanie	CCI de l'Ain, Chargée d'études Aménagement du territoire / urbanisme
MAZZER Samuel	Nicaya, consultant
MEANT Patrick	Mairie de Balan, Maire
MENNERON Adeline	SM des Rives du Rhône, Directrice adjointe
MIZZI Manon	SNCF Réseau, Responsable Concertation, Communication
MONTAGNON Bruno	ASIA Plaine de Lyon
PASCAL Renald	APIE
PEGUET Jean-Christophe	Mairie de Dagneux, Maire
PELT Philippe	SNCF Réseau, Responsable Environnement SYINERGY
PELUS Eric	Département de l'Ain
PERRET-COUTAGNE Ophélie	DREAL, Adjointe à la cheffe du pôle Métropole lyonnaise
PETITGAND Gérald	FNAUT AuRA, Président
PIGEON Jacques	Lo Parvi association, Bénévole
POGLIO Jérémy	SNCF Réseau, Responsable Projet CFALN
PRUDHOMME Jean-Paul	Chambre d'Agriculture 38
RABUEL Sébastien	Métropole de Lyon, Responsable du service Analyse, Planification et Évaluation des Mobilités
RAMPA Marie	CCIR
RAOUL Pascal	CD 01
RATON Pascal	Mairie de Janneyrias, Adjoint au Maire
REBOURG Jérôme	FNAUT AURA, Vice Président
RENEVIER Gilles	Fracture, Président
REYTER Sébastien	SNCF Réseau, Responsable Réseaux Tiers CFALN et AALN
RIBEZ Jean Paul	Président, ASA Val d'Ozon
RICHET Guillaume	3CM, Directeur général des services
RIFFARD Clément	Mairie de Dagneux
ROUGIER Nicolas	DDT Rhône
RUZ Florent	Mairie de Pusignan, 1er Adjoint
SEIGNER Christine	Mairie de Dagneux, 1ère Adjointe
SERRES Eline	SNCF Réseau, Chargée de concertation, Communication
SIRAMY Marianne	APIE, Membre du CA
SOURD Elma	Mairie de Saint Laurent de Mure, Maire
SUBIAS Aliénor	SNCF Réseau, Responsable Plateau SYINERGY
THOMAZET Fabien	ASIA, Technicien
TREVE Isabelle	DREAL, Cheffe du pôle Métropole lyonnaise
TRUCHON Walter	Mairie de Montluel, DGS
VERGNAIS Didier	Mairie de Grenay, 1er Adjoint
VINOCHE Marie	Mairie de Saint Laurent de Mure, Chargée de mission urbanisme